



UNIVERSITÉ JUA

UNIVERSITÉ POUR LES STRATÉGIES HOLISTIQUES DE
DEVELOPPEMENT DURABLE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS

REGLEMENT INTERIEUR ET PROGRAMME DETAILLE DU CYCLE DE LICENCE

Système LMD – Approche Holistique

Répartition pédagogique 25/50/25

Système LMD • Approche holistique

Répartition pédagogique :

25 % Théorie • 50 % Pratique, Recherche et Immersion • 25 % Évaluations

Année académique 2026–2027

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE — IDENTITÉ ET FONDEMENTS DE L'UNIVERSITÉ JUA

1. Mot de bienvenue du Recteur
2. À propos de l'Université JUA
3. Préambule
4. Dénomination et terminologie
5. Vision
6. Mission
7. Valeurs
8. Objectifs stratégiques

DEUXIÈME PARTIE — ORGANISATION ACADÉMIQUE

9. Facultés
10. Principes pédagogiques
11. Architecture de la formation
12. Système LMD et crédits
13. Organisation du cycle de Licence
14. Année académique
15. Tronc Commun Universitaire
16. Spécialisation facultaire

TROISIÈME PARTIE — ADMISSION ET INSCRIPTION

- 17. Conditions d'admission
- 18. Dossier d'admission
- 19. Procédure d'admission
- 20. Critères de sélection
- 21. Notification d'admission et inscription
- 22. Diplômes étrangers
- 23. Cas particuliers

QUATRIÈME PARTIE — RÉGIME DES ÉTUDES

- 24. Régime des études
- 25. Assiduité
- 26. Activités pratiques et immersives
- 27. Stages et laboratoires vivants
- 28. Recherche et projets communautaires

CINQUIÈME PARTIE — ÉVALUATION ET VALIDATION

- 29. Modalités d'évaluation
- 30. Pondération
- 31. Cotation et mentions
- 32. Validation des unités d'enseignement
- 33. Conditions d'obtention du diplôme

SIXIÈME PARTIE — LE TRONC COMMUN ET LA CERTIFICATION INTERNATIONALE

- 34. Le Tronc Commun, cœur du modèle JUA
- 35. Obligation du Tronc Commun
- 36. Tronc Commun et certification internationale Gaia Education
- 37. Pensée stratégique holistique
- 38. Les quatre dimensions du développement holistique
- 39. Développement durable et adaptation climatique
- 40. De la connaissance à l'action
- 41. Interdisciplinarité
- 42. Chaire de certification
- 43. Conseil Scientifique et Stratégique International
- 44. Parcours de certification

SEPTIÈME PARTIE — PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LICENCE

- 45. Architecture générale
- 46. Tronc Commun Universitaire
- 47. Faculté des Sciences d'Innovations Sociales et Associées
- 48. Faculté de Génie Civil et Constructions Écologiques
- 49. Faculté des Sciences Économiques et de Management
- 50. Faculté des Arts, Communication et Multimédias
- 51. Faculté des Sciences de l'Écologie
- 52. Faculté des Sciences, Techniques et Technologies Agricoles
- 53. Faculté de Pétrole, Gaz et Énergies Écologiques
- 54. Faculté des Sciences, Technologies et Innovations Digitales

HUITIÈME PARTIE — DISCIPLINE UNIVERSITAIRE

- 55. Principes disciplinaires
- 56. Fautes disciplinaires
- 57. Sanctions

NEUVIÈME PARTIE — DISPOSITIONS FINALES

- 58. Révision des programmes
- 59. Autorités compétentes
- 60. Entrée en vigueur
- 61. Abrogation



PREMIÈRE PARTIE

IDENTITÉ ET FONDEMENTS DE L'UNIVERSITÉ JUA

1. MOT DE BIENVENUE DU RECTEUR

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue au sein de l'Université JUA à toutes celles et tous ceux qui choisissent de rejoindre cette aventure universitaire.

JUA ouvre ses portes à Kinshasa en novembre 2026 dans un contexte où notre pays et notre continent font face à des défis considérables. Nos sociétés disposent pourtant de nombreuses ressources humaines, culturelles, naturelles et intellectuelles. La question n'est donc pas seulement de savoir comment produire davantage de diplômés, mais surtout comment former des femmes et des hommes capables de transformer leurs connaissances en réponses concrètes aux problèmes de leurs territoires.

C'est précisément dans cette perspective que JUA a été conçue.

L'Université JUA est une université à stratégie holistique. Elle cherche à rapprocher le savoir académique des réalités vécues par les communautés et à donner à l'étudiant l'occasion d'apprendre non seulement dans les salles de cours, mais également dans les territoires, les entreprises, les communautés, les laboratoires vivants et les espaces d'expérimentation.

JUA s'appuie sur une équipe d'enseignants et d'experts expérimentés, renforcée par des professeurs et intervenants issus de son réseau national et international.

L'Université développe également une ouverture internationale destinée à aligner ses formations sur des approches reconnues en matière de développement durable, de pensée systémique, de résilience et de stratégies de transformation.

Notre ambition est simple : former des diplômés qui ne se contentent pas de connaître leur domaine, mais qui savent **comprendre les systèmes, travailler avec les autres et contribuer à résoudre les problèmes réels de leurs communautés.**

Bienvenue à JUA.

Professeur Sylvain SHOMBA KINYAMBA

Professeur Ordinaire

Membre titulaire de l'Académie Congolaise des Sciences

Directeur de la Chaire de Dynamique Sociale

Recteur de l'Université JUA

2. A PROPOS DE L'UNIVERSITÉ JUA

L'Université JUA est née d'une conviction : les grandes transformations peuvent commencer par un nombre relativement limité de personnes capables de réfléchir, de coopérer et d'agir avec constance.

Elle est également née d'une interrogation essentielle :

Comment capitaliser le plus grand héritage de savoir de l'humanité pour construire un avenir plus équilibré et plus juste ?

Et, plus particulièrement :

Comment faire de l'éducation un véritable outil de solutions locales et d'autonomie pour les pays du Sud ?

JUA cherche à répondre à ces questions en associant les disciplines scientifiques aux approches globales de planification, de mise en œuvre et d'évaluation du développement.

Son ambition est de former des professionnels capables d'apporter des réponses concrètes aux défis sociaux, économiques, écologiques et culturels des territoires.

Le modèle JUA repose sur un équilibre entre :

THÉORIE • PRATIQUE • RECHERCHE

Et sur une approche holistique permettant de comprendre les relations entre les différentes composantes d'un territoire.

Cette orientation s'inscrit notamment dans les approches de développement durable et d'éducation holistique développées avec des partenaires et réseaux internationaux, dont Gaia Education. Le document fondateur présente d'ailleurs l'ambition d'une certification internationale articulant stratégie holistique et pratique.

Devenir étudiant de JUA constitue ainsi un engagement : celui d'apprendre, de se remettre en question, de développer ses compétences et de rechercher des solutions adaptées aux réalités de son environnement.

LUC LUTALA KYAD'I
Fondateur



3. PRÉAMBULE

Le présent document fixe les principales règles administratives, académiques, pédagogiques, disciplinaires et organisationnelles applicables aux étudiants du cycle de Licence de l'Université JUA.

L'Université JUA est un établissement privé d'enseignement supérieur à vocation holistique, engagé dans la formation de cadres, de professionnels, d'entrepreneurs et de leaders capables de contribuer aux transformations sociales, économiques, culturelles, technologiques et écologiques des communautés.

Son modèle pédagogique repose sur :

- le système LMD ;
- l'approche par compétences ;
- l'apprentissage expérientiel ;
- la recherche appliquée ;
- les laboratoires vivants ;
- les stages pratiques ;
- l'innovation communautaire ;
- les stratégies de développement durable ;
- l'approche systémique et holistique ;
- l'immersion territoriale.

Le présent règlement doit être compris non seulement comme un ensemble de règles à respecter, mais également comme un **cadre de référence permettant à chaque étudiant de comprendre l'esprit dans lequel il est appelé à se former à JUA.**

4. DÉNOMINATION ET TERMINOLOGIE

Article 1 — Dénomination

Le présent document est dénommé :

« Règlement Intérieur et Programme Détaillé de Licence de l'Université JUA ».

Il constitue le document de référence pour l'organisation générale du cycle de Licence, sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables.

Article 2 — Terminologie

Année académique

L'année académique est organisée sur dix mois et comprend les périodes d'enseignement, de recherche, de pratique professionnelle, d'évaluation et d'immersion prévues par le calendrier académique. Le document source prévoit une organisation sur trois semestres.

Conseil universitaire

Instance académique de l'Université JUA.

Charge d'étude

Ensemble des heures et crédits auxquels l'étudiant s'inscrit au cours d'une période académique.

Crédit JUA

Unité de mesure de la charge académique. **Un crédit JUA correspond à 30 heures**, comprenant selon la nature de l'enseignement la théorie, la pratique, la recherche et les épreuves.

Heure d'immersion

Temps effectivement consacré à une activité de terrain, de stage, de recherche, de laboratoire vivant ou d'apprentissage communautaire.

LMD

Licence, Master et Doctorat.

Programme académique

Ensemble organisé des enseignements et activités requis pour l'obtention d'un diplôme.

Plan d'études facultaire

Organisation des enseignements propres à une faculté.

Tronc Commun Universitaire

Socle commun obligatoire de formation par lequel passent **tous les étudiants du cycle de Licence de JUA**, quelle que soit leur faculté.

Certification internationale

Reconnaissance ou validation d'une composante du programme universitaire par une institution ou un partenaire international compétent.

5. VISION

L'Université JUA ambitionne d'être une université holistique de référence en Afrique, formant des citoyens responsables, innovants et engagés dans les transformations collectives durables.

Sa vision est de former des leaders holistiques capables de **BRILLER** dans leurs communautés en produisant des solutions locales innovantes et durables, notamment face aux enjeux du développement durable et de l'adaptation aux effets du changement climatique.

À terme, JUA entend :

Réveiller les consciences, bâtir les esprits et tracer des chemins d'actions collectives.

6. MISSION

L'Université JUA a pour mission :

- d'assurer une formation supérieure de qualité ;
- de promouvoir l'innovation et la recherche appliquée ;
- de renforcer les capacités de leadership transformationnel ;
- de contribuer au développement durable des communautés ;
- d'intégrer le savoir académique, le savoir-faire et la conscience citoyenne ;
- de rapprocher la formation universitaire des réalités territoriales ;
- de former des acteurs capables de concevoir et mettre en œuvre des solutions locales.

La mission de JUA s'exprime également à travers l'acronyme :

B — Bâtir

des projets communautaires et des territoires durables.

R — Rayonner

par l'excellence, l'éthique et la responsabilité.

I — Innover

pour transformer les systèmes locaux.

L — Libérer

le potentiel créatif et entrepreneurial des acteurs et des communautés.

L — Lever

des solutions concrètes aux défis sociaux et écologiques.

E — Éveiller

une conscience citoyenne holistique.

Cette formulation est directement issue de la mission présentée dans le document de référence.

7. VALEURS

L'action de l'Université JUA repose notamment sur :

- la **B**ienveillance ;
- la **R**ésilience ;
- l'**I**nnovation ;
- le **L**eadership ;
- la **R**esponsabilité ;
- l'**A**uthenticité ;
- l'**E**xcellence ;
- l'**E**thique ;
- l'**I**mpact ;
- l'**E**ngagement communautaire.

Ces valeurs doivent guider les relations entre étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et partenaires.

8. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'Université JUA poursuit notamment les objectifs suivants :

- développer une pédagogie innovante et inclusive ;
- renforcer la recherche et l'innovation durable ;
- faciliter les expériences de terrain et les stages ;
- développer les partenariats académiques nationaux et internationaux ;
- encourager l'entrepreneuriat et les initiatives communautaires ;
- promouvoir l'excellence académique ;
- développer des laboratoires vivants et des écovillages d'apprentissage ;
- renforcer les compétences numériques et technologiques ;
- favoriser les partenariats multi-acteurs.

DEUXIÈME PARTIE

ORGANISATION ACADÉMIQUE

9. LES FACULTÉS

L'Université JUA comprend les huit facultés suivantes :

1. **Faculté des Sciences d'Innovations Sociales et Associées ;**
2. **Faculté de Génie Civil et Constructions Écologiques ;**
3. **Faculté des Sciences Économiques et de Management ;**
4. **Faculté des Arts, Communication et Multimédias ;**
5. **Faculté des Sciences de l'Écologie ;**
6. **Faculté des Sciences, Techniques et Technologies Agricoles ;**
7. **Faculté de Pétrole, Gaz et Énergies Écologiques ;**
8. **Faculté des Sciences, Technologies et Innovations Digitales.**

La version actuelle du programme de JUA établit bien cette organisation en huit facultés.

10. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

La pédagogie JUA repose sur une articulation permanente entre :

SAVOIR → SAVOIR-FAIRE → SAVOIR-ÊTRE → AGIR → TRANSFORMER

L'étudiant est encouragé à :

- comprendre ;
- questionner ;
- analyser ;
- expérimenter ;
- rechercher ;
- collaborer ;
- concevoir ;
- mettre en œuvre ;
- évaluer ;
- améliorer.

11. ARCHITECTURE DE LA FORMATION

La formation JUA est organisée selon la répartition pédagogique :

Composante	Pondération
Théorie	25 %
Pratique, recherche et immersion	50 %
Évaluations et examens	25 %
TOTAL	100 %

Cette répartition constitue l'un des principes pédagogiques structurants du modèle JUA.

12. SYSTÈME LMD ET CRÉDITS

Le cycle de Licence est organisé selon le système LMD.

Il repose notamment sur :

- les unités d'enseignement ;
- les crédits académiques ;
- les travaux pratiques ;
- les stages ;
- les séminaires ;
- la recherche appliquée ;
- les projets communautaires.
- L'innovation dans les solutions locales

Le crédit JUA est fixé à **1800 heures de charge d'apprentissage** selon la définition retenue dans le document de référence du Programme académique de JUA Université.

13. ORGANISATION DU CYCLE DE LICENCE

Le parcours de Licence comprend trois dimensions complémentaires :

1. Le Tronc Commun Universitaire

Socle commun obligatoire.

2. La spécialisation facultaire

Acquisition des compétences propres à la discipline choisie.

3. L'expérience intégrée

Pratique, recherche, stage, immersion, projet et travail final.

14. ANNÉE ACADÉMIQUE

L'année académique comprend les périodes :

- d'enseignement ;
- de recherche ;
- d'évaluation ;
- de pratique ;
- de stage ;
- d'immersion ;
- d'activités communautaires.

Le calendrier académique détaillé est fixé annuellement par les autorités compétentes.

TROISIÈME PARTIE

ADMISSION ET INSCRIPTION

15. CONDITIONS D'ADMISSION

Peut être admise toute personne :

- titulaire d'un diplôme d'État ou équivalent ;
- ayant satisfait aux conditions d'admission ;
- ayant présenté un dossier complet ;
- ayant rempli les obligations financières requises.

16. DOSSIER D'ADMISSION

Le dossier comprend notamment :

- une copie certifiée du diplôme ;
- un acte de naissance ou document équivalent ;
- des photographies d'identité ;
- une fiche médicale ;
- les formulaires administratifs requis ;
- toute autre pièce demandée par l'Université.

Ces éléments reprennent le socle documentaire prévu dans le règlement de référence.

17. PROCÉDURE D'ADMISSION

La procédure comprend :

1. le dépôt du dossier ;
2. l'examen administratif ;
3. l'évaluation académique lorsque celle-ci est requise ;
4. l'entretien ou l'orientation lorsque nécessaire ;
5. la décision d'admission ;
6. l'inscription administrative et académique.

18. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection tiennent compte notamment :

- des résultats scolaires ;
- des aptitudes ;
- de la motivation ;
- du projet d'études ;
- de l'adéquation entre le profil du candidat et la formation choisie.

Des dispositions particulières peuvent être prévues pour les candidats dont les résultats nécessitent une évaluation complémentaire.

19. NOTIFICATION D'ADMISSION ET INSCRIPTION

L'admission est confirmée par une notification officielle.

L'inscription devient définitive après validation du dossier et accomplissement des formalités administratives et financières.

20. DIPLÔMES ÉTRANGERS

Les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent satisfaire aux procédures de reconnaissance ou d'équivalence applicables.

QUATRIÈME PARTIE

RÉGIME DES ÉTUDES

21. RÉGIME DES ÉTUDES

Les études peuvent être organisées :

- en présentiel ;
- en vacation de jour ;
- en vacation du soir pour les étudiants travailleurs ;
- en ligne ;
- en mode hybride.

Le règlement de référence prévoit explicitement la possibilité des cours en ligne.

22. ASSIDUITÉ

La présence aux activités académiques est obligatoire.

Cette obligation concerne notamment :

- les cours ;
- les travaux pratiques ;
- les examens ;

- les stages ;
- les immersions ;
- les recherches ;
- les projets communautaires.

Les absences injustifiées peuvent entraîner les mesures prévues par le présent règlement.

23. ACTIVITÉS PRATIQUES ET IMMERSIVES

La pratique constitue une composante majeure du modèle JUA.

Elle peut comprendre :

- travaux pratiques ;
- études de terrain ;
- études de cas ;
- ateliers ;
- laboratoires vivants ;
- simulations ;
- projets ;
- expériences communautaires.

24. STAGES ET LABORATOIRES VIVANTS

Les stages et immersions permettent à l'étudiant de confronter les connaissances acquises à la réalité.

Les espaces de formation peuvent comprendre notamment :

- entreprises ;
- institutions ;
- communautés ;
- écovillages ;
- territoires ruraux ;
- laboratoires vivants ;
- espaces naturels ;
- structures partenaires.

25. RECHERCHE ET PROJETS COMMUNAUTAIRES

La recherche JUA privilégie les problématiques réelles et les solutions applicables.

Les étudiants peuvent travailler notamment sur :

- le développement local ;
- l'agriculture ;
- l'environnement ;
- l'énergie ;
- l'eau ;
- les infrastructures ;
- l'entrepreneuriat ;
- les technologies ;
- la culture ;
- la gouvernance ;
- la communication ;
- l'innovation sociale.

CINQUIÈME PARTIE

ÉVALUATION ET VALIDATION

26. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation peut comprendre :

- interrogations ;
- contrôle continu ;
- travaux pratiques ;
- projets ;
- travaux de recherche ;
- examens semestriels ;
- rapports ;

- soutenances.

Ces modalités correspondent aux composantes déjà prévues dans le règlement de référence.

27. PONDÉRATION DES ÉVALUATIONS

Pour la composante « évaluations et examens », la pondération est :

Élément	Pondération
Contrôle continu et travaux pratiques	50 %
Examen final	50 %
Total	100 %

28. COTATION ET MENTIONS

Pourcentage	Mention
90–100 %	Plus Grande Distinction
80–89 %	Grande Distinction
70–79 %	Distinction
60–69 %	Satisfaction
Moins de 60 %	Échec – crédits non validés

Cette échelle reprend celle du règlement de référence.

29. VALIDATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Une unité d'enseignement est validée lorsque l'étudiant satisfait aux exigences académiques correspondantes.

La progression dans le cursus est fondée sur la validation des crédits.

30. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA LICENCE

Pour obtenir le diplôme de Licence, l'étudiant doit notamment :

- valider les crédits requis ;
- valider le Tronc Commun Universitaire ;
- réussir les enseignements de spécialisation ;
- réussir les stages et immersions requis ;
- réaliser le travail final prévu ;
- satisfaire aux obligations administratives et financières.

Le règlement source prévoit déjà la validation des crédits, les stages et immersions ainsi que le travail final parmi les exigences de diplôme.

SIXIÈME PARTIE

LE TRONC COMMUN ET LA CERTIFICATION INTERNATIONALE

31. LE TRONC COMMUN, CŒUR DU MODÈLE JUA

Le **Tronc Commun Universitaire** constitue le cœur du modèle de formation de l'Université JUA.

Il ne s'agit pas simplement d'un ensemble de matières communes placées au début du parcours.

Il constitue le **socle intellectuel, stratégique, éthique et culturel partagé par tous les étudiants de Licence**.

Avant de devenir spécialiste dans un domaine, l'étudiant JUA est invité à comprendre le monde dans lequel il devra exercer ce métier, les systèmes auxquels il appartient et les conséquences possibles de ses décisions.

Le Tronc Commun apprend donc à l'étudiant à :

comprendre avant d'agir, relier avant de séparer, anticiper avant de subir et construire avant de reproduire.

32. OBLIGATION DU TRONC COMMUN

Tous les étudiants inscrits dans un cursus de Licence de l'Université JUA passent obligatoirement par le Tronc Commun Universitaire.

Cette obligation concerne toutes les facultés et toutes les filières.

Le Tronc Commun crée ainsi une culture universitaire commune.

Après cette étape, l'étudiant poursuit sa spécialisation, mais conserve ce socle de pensée holistique qui doit l'accompagner tout au long de son parcours universitaire et professionnel.

33. TRONC COMMUN ET CERTIFICATION INTERNATIONALE GAIA EDUCATION

Le Tronc Commun constitue **le cœur de la composante de certification internationale du Programme universitaire JUA par Gaia Education.**

Il introduit l'étudiant au cœur d'une **pensée stratégique holistique du développement durable**, en l'aidant à comprendre les relations entre les différentes dimensions d'un territoire et à concevoir des stratégies adaptées à ses réalités.

Le Tronc Commun prépare notamment l'étudiant à :

- comprendre les systèmes complexes ;
- analyser les interdépendances ;
- identifier les causes profondes des problèmes ;
- comprendre les vulnérabilités territoriales ;
- concevoir des stratégies de développement durable ;

- intégrer les enjeux climatiques dans la planification ;
- renforcer la résilience des communautés ;
- concevoir des réponses adaptées aux réalités locales ;
- travailler dans des équipes interdisciplinaires ;
- transformer les connaissances en solutions.

Le programme source présente déjà l'approche holistique et la certification Gaia Education comme des éléments structurants du projet universitaire JUA.

34. PENSÉE STRATÉGIQUE HOLISTIQUE

L'approche JUA part d'un constat simple : les problèmes complexes ne peuvent généralement pas être résolus en considérant une seule dimension de la réalité.

Une difficulté sociale peut avoir une origine économique.

Une difficulté économique peut être liée à une dégradation écologique.

Une vulnérabilité écologique peut être aggravée par les modes de gouvernance, les pratiques culturelles ou les conditions sociales.

À l'inverse, une ressource culturelle, écologique ou sociale peut devenir un véritable levier économique et territorial.

L'étudiant apprend donc progressivement à **penser en systèmes** et à rechercher les relations entre les différentes composantes d'un problème.

35. LES QUATRE DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT HOLISTIQUE

35.1. Dimension sociale

Elle concerne notamment :

- les personnes ;
- les communautés ;
- la cohésion sociale ;

- la gouvernance ;
- la paix ;
- le leadership ;
- la santé et le bien-être ;
- l'inclusion ;
- la participation citoyenne.

35.2. Dimension économique

Elle concerne notamment :

- la création de valeur ;
- l'entrepreneuriat ;
- l'emploi ;
- l'investissement ;
- la finance durable ;
- les chaînes de valeur ;
- l'autonomie économique ;
- les systèmes économiques territoriaux.

35.3. Dimension écologique

Elle concerne notamment :

- les écosystèmes ;
- la biodiversité ;
- les sols ;
- l'eau ;
- l'énergie ;
- le climat ;
- la régénération des ressources naturelles ;
- la résilience écologique ;
- l'adaptation au changement climatique.

35.4. Dimension culturelle et vision du monde

Cette dimension concerne notamment :

- l'identité individuelle et collective ;
- les valeurs et les représentations du monde ;
- les traditions et les savoirs locaux ;
- les langues et les expressions culturelles ;
- les arts et le patrimoine ;
- les systèmes de croyances et de compréhension du monde ;

- la relation entre l'être humain, la communauté et la nature ;
- les différentes visions du développement et du progrès ;
- la créativité et l'innovation culturelle ;
- la transmission intergénérationnelle des savoirs.

JUA considère que toute stratégie de développement s'inscrit dans une **vision du monde** qui influence la manière dont les personnes et les communautés perçoivent leur environnement, leurs besoins, leurs responsabilités et leur avenir.

Les solutions durables ne peuvent donc pas simplement être importées. Elles doivent être **comprises, contextualisées, appropriées et, lorsque nécessaire, réinventées à partir des réalités des territoires.**

36. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique constitue un enjeu transversal du Tronc Commun.

JUA considère que l'adaptation aux effets du changement climatique ne peut pas être réduite à des réponses exclusivement techniques ou environnementales.

Elle doit également prendre en compte :

- les conditions économiques ;
- la sécurité alimentaire ;
- l'accès à l'eau ;
- les infrastructures ;
- les systèmes énergétiques ;
- les capacités d'organisation communautaire ;
- la gouvernance locale ;
- les pratiques agricoles ;
- la protection des écosystèmes ;
- les savoirs locaux ;
- les mécanismes de solidarité ;
- les capacités d'anticipation.

L'étudiant apprend ainsi que **l'adaptation climatique est aussi une question sociale, économique, culturelle, institutionnelle et territoriale.**

37. DE LA CONNAISSANCE À L'ACTION

Le Tronc Commun vise à faire passer progressivement l'étudiant :

de la compréhension → à l'analyse → à la conception → à l'expérimentation → à l'action → à l'évaluation → à l'amélioration.

Les méthodes pédagogiques peuvent comprendre :

- cours ;
- études de cas ;
- ateliers ;
- travaux de groupe ;
- recherches ;
- observations de terrain ;
- immersions ;
- projets ;
- laboratoires vivants ;
- rencontres communautaires.

38. INTERDISCIPLINARITÉ

Le Tronc Commun constitue également un espace de rencontre entre les différentes disciplines.

Un étudiant en génie civil peut apprendre avec un étudiant en agriculture.

Un économiste peut travailler avec un écologue.

Un spécialiste du numérique peut collaborer avec un étudiant en sciences sociales.

Un communicateur peut contribuer à la valorisation d'une innovation écologique.

Cette interdisciplinarité prépare l'étudiant à une réalité professionnelle dans laquelle les problèmes complexes nécessitent rarement une seule compétence.

39. LA CHAIRE DE CERTIFICATION DE L'UNIVERSITÉ JUA

Pour assurer la cohérence, la qualité et le suivi du parcours de certification internationale, l'Université JUA institue une **Chaire de Certification**.

La Chaire est **rattachée à la Direction Générale de l'Université JUA**.

Elle assure notamment la coordination institutionnelle du parcours de certification et veille à sa cohérence avec le projet académique global de JUA.

Elle contribue notamment à :

- suivre la mise en œuvre du parcours de certification ;
- favoriser la qualité des contenus ;
- accompagner les équipes pédagogiques ;
- assurer la cohérence entre certification et formation universitaire ;
- capitaliser les expériences ;
- contribuer à l'amélioration continue ;
- maintenir le dialogue avec les partenaires internationaux concernés.

40. LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET STRATÉGIQUE INTERNATIONAL

La Chaire de Certification est appuyée par le **Conseil Scientifique et Stratégique International (CSSI) de l'Université JUA**.

Le CSSI apporte une contribution :

- scientifique ;
- stratégique ;
- prospective ;
- méthodologique ;
- internationale.

Il peut notamment contribuer à la réflexion sur :

- l'évolution des programmes ;
- la qualité pédagogique ;
- les enjeux émergents du développement durable ;
- l'adaptation climatique ;
- la recherche appliquée ;
- l'innovation ;
- les partenariats scientifiques ;
- l'ouverture internationale.

La Chaire, la Direction Générale et le CSSI fonctionnent ainsi dans une logique de complémentarité :

pilotage institutionnel • expertise scientifique • ouverture internationale.

41. LE PARCOURS DE CERTIFICATION

La certification internationale est conçue comme un **parcours intégré à la formation**, et non comme un élément ajouté artificiellement à la fin des études.

Le parcours peut être représenté ainsi :



42. IDENTITÉ COMMUNE DU DIPLÔMÉ JUA

Au terme de sa formation, le diplômé JUA doit pouvoir se reconnaître non seulement par sa spécialisation, mais aussi par une culture commune.

Il doit être capable de :

- comprendre les enjeux locaux et globaux ;
- raisonner de manière systémique ;
- travailler avec plusieurs disciplines ;
- intégrer les dimensions sociale, économique, écologique, culturelle et la vision du monde ;
- anticiper les risques ;
- concevoir des réponses adaptées ;
- agir avec éthique ;
- contribuer à la résilience des communautés ;
- transformer ses connaissances en solutions.

Principe directeur

Avant de former un spécialiste, JUA forme une personne capable de comprendre les systèmes, de penser le développement de manière holistique et d'agir avec responsabilité sur son territoire.

La spécialisation vient ensuite donner à cette vision les outils techniques et professionnels propres à chaque domaine.

SEPTIÈME PARTIE

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LICENCE

43. ARCHITECTURE GÉNÉRALE

Le parcours de Licence JUA est organisé autour de trois composantes :

A. TRONC COMMUN UNIVERSITAIRE

Socle commun obligatoire.

B. SPÉCIALISATION FACULTAIRE

Enseignements propres à chaque faculté.

C. EXPÉRIENCE INTÉGRÉE

Stages, recherches, immersion, projets et travail final.

44. TRONC COMMUN UNIVERSITAIRE

Le Tronc Commun couvre notamment les domaines suivants :

Domaine	Finalité
Culture universitaire	Comprendre les exigences de l'enseignement supérieur
Méthodologie universitaire	Maîtriser les méthodes de travail académique
Méthodologie de recherche	Savoir rechercher et analyser l'information
Pensée systémique et holistique	Comprendre les interactions entre les systèmes
Développement durable	Comprendre les principes du développement durable
Adaptation climatique	Comprendre les vulnérabilités et renforcer la résilience
Leadership	Développer les capacités de conduite du changement
Éthique	Développer l'intégrité et la responsabilité
Communication	Développer les capacités d'expression et de dialogue
Gestion de projets	Transformer une idée en action structurée
Théorie du changement	Relier actions, résultats et impacts

Entrepreneuriat	Développer des solutions créatrices de valeur
Culture et vision du monde	Comprendre les dimensions culturelles du développement
Compétences numériques	Maîtriser les outils numériques essentiels
Immersion	Relier l'apprentissage aux réalités du terrain
Projet communautaire	Mettre les connaissances au service d'une problématique réelle

Les codes UE, crédits, volumes horaires et modalités détaillées sont arrêtés dans les maquettes pédagogiques officielles correspondantes.

45. FACULTÉ DES SCIENCES D'INNOVATIONS SOCIALES ET ASSOCIÉES

Code	Unité d'enseignement	Nature
SIS 101	Médiation pour la paix	Obligatoire
SIS 102	Anglais académique	Obligatoire
SIS 103	Communication et gestion des conflits	Obligatoire
SIS 104	Littérature bantu	Obligatoire
SIS 105	Méthodologie de recherche	Obligatoire
SIS 106	Philosophie	Obligatoire
SIS 107	Droits civils et politiques	Obligatoire
SIS 108	Sociologie et sociocratie	Obligatoire
SIS 109	Leadership communautaire	Obligatoire
SIS 110	Gestion des projets	Obligatoire
SIS 111	Curriculum Gaia Education	Obligatoire
SIS 112	Théorie du changement	Obligatoire
SIS 113	Communication non violente	Optionnelle
SIS 114	Relations internationales	Optionnelle
SIS 115	Géostratégie	Optionnelle
SIS 116	Informatique appliquée	Optionnelle

46. FACULTÉ DE GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTIONS ÉCOLOGIQUES

Code	Unité d'enseignement	Nature
GCE 101	Génie civil	Obligatoire
GCE 102	Constructions écologiques	Obligatoire
GCE 103	Design écologique	Obligatoire

GCE 104	Matériaux écologiques	Obligatoire
GCE 105	Géométrie	Obligatoire
GCE 106	Structures en béton armé	Obligatoire
GCE 107	Gestion des projets	Obligatoire
GCE 108	Organisation des chantiers	Obligatoire
GCE 109	Estimation des ouvrages	Obligatoire
GCE 110	Environnement et climat	Obligatoire
GCE 111	Informatique appliquée	Obligatoire
GCE 112	Anglais technique	Obligatoire
GCE 113	Architecture écologique	Optionnelle
GCE 114	Les chaussées	Optionnelle

47. FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE MANAGEMENT

Code	Unité d'enseignement	Nature
SEM 101	Créativité et entrepreneuriat	Obligatoire
SEM 102	Systèmes économiques	Obligatoire
SEM 103	Banques sociales et finance durable	Obligatoire
SEM 104	Comptabilité générale	Obligatoire
SEM 105	Statistiques	Obligatoire
SEM 106	Gestion des audits	Obligatoire
SEM 107	Gestion des projets	Obligatoire
SEM 108	Théorie du changement	Obligatoire
SEM 109	Planification stratégique 4D	Obligatoire
SEM 110	Leadership communautaire	Obligatoire
SEM 111	Informatique de gestion	Obligatoire
SEM 112	Anglais des affaires	Obligatoire
SEM 113	Économie durable	Obligatoire
SEM 114	Plans d'affaires	Obligatoire

48. FACULTÉ DES ARTS, COMMUNICATION ET MULTIMÉDIAS

Code	Unité d'enseignement	Nature
ACM 101	Design artistique	Obligatoire
ACM 102	Communication par les arts	Obligatoire
ACM 103	Processus de création artistique	Obligatoire
ACM 104	Culture locale et histoire	Obligatoire
ACM 105	Techniques de communication	Obligatoire

ACM 106	Multimédia	Obligatoire
ACM 107	Gestion des réseaux sociaux	Obligatoire
ACM 108	Création de sites web	Obligatoire
ACM 109	Arts du spectacle	Obligatoire
ACM 110	Art musical et folklorique	Obligatoire
ACM 111	Économie de l'art	Obligatoire
ACM 112	Anglais	Obligatoire

49. FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉCOLOGIE

Code	Unité d'enseignement	Nature
ECO 101	Développement durable	Obligatoire
ECO 102	Écologie profonde	Obligatoire
ECO 103	Biologie générale	Obligatoire
ECO 104	Technologies de l'eau	Obligatoire
ECO 105	Énergies renouvelables	Obligatoire
ECO 106	Marché du carbone	Obligatoire
ECO 107	Politiques climatiques	Obligatoire
ECO 108	Gestion des ressources naturelles	Obligatoire
ECO 109	SIG et télédétection	Obligatoire
ECO 110	Régénération écologique	Obligatoire
ECO 111	Normes RSE	Obligatoire
ECO 112	Sociocratie et sociologie	Obligatoire
ECO 113	Informatique appliquée	Obligatoire
ECO 114	Anglais	Obligatoire

50. FACULTÉ DES SCIENCES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES AGRICOLES

Code	Unité d'enseignement	Nature
AGR 101	Agroécologie	Obligatoire
AGR 102	Protection des sols	Obligatoire
AGR 103	Permaculture	Obligatoire
AGR 104	Agriculture biologique	Obligatoire
AGR 105	Technologies agricoles	Obligatoire
AGR 106	Systèmes d'irrigation	Obligatoire
AGR 107	Gestion des pépinières	Obligatoire
AGR 108	Investissement agricole	Obligatoire
AGR 109	Agro-vétérinaire	Obligatoire

AGR 110	Gestion des projets	Obligatoire
AGR 111	Leadership communautaire	Obligatoire
AGR 112	Informatique appliquée	Obligatoire
AGR 113	Anglais technique	Obligatoire

51. FACULTÉ DE PÉTROLE, GAZ ET ÉNERGIES ÉCOLOGIQUES

Code	Unité d'enseignement	Nature
PGE 101	Chimie générale	Obligatoire
PGE 102	Physique générale	Obligatoire
PGE 103	Mathématiques générales	Obligatoire
PGE 104	Géologie générale	Obligatoire
PGE 105	Géophysique	Obligatoire
PGE 106	Hydrologie	Obligatoire
PGE 107	Biocarburants	Obligatoire
PGE 108	Exploration pétrolière	Obligatoire
PGE 109	Production pétrolière	Obligatoire
PGE 110	Raffinage	Obligatoire
PGE 111	Génie énergétique écologique	Obligatoire
PGE 112	Gestion et économie pétrolière	Obligatoire
PGE 113	Informatique appliquée	Obligatoire
PGE 114	Anglais technique	Obligatoire

52. FACULTÉ DES SCIENCES, TECHNOLOGIES ET INNOVATIONS DIGITALES

Code	Unité d'enseignement	Nature
STI 101	Algorithmique et programmation	Obligatoire
STI 102	Bases de données	Obligatoire
STI 103	Développement web et mobile	Obligatoire
STI 104	Réseaux et cybersécurité	Obligatoire
STI 105	Intelligence artificielle	Obligatoire
STI 106	Innovation digitale	Obligatoire
STI 107	Gestion des projets digitaux	Obligatoire
STI 108	Systèmes d'exploitation	Obligatoire
STI 109	Architecture des ordinateurs	Obligatoire
STI 110	Méthodologies agiles	Obligatoire
STI 111	UX/UI Design	Obligatoire
STI 112	Cloud Computing	Obligatoire

STI 113	Analyse de données	Obligatoire
STI 114	Anglais technique	Obligatoire
STI 115	Curriculum Gaia Education	Obligatoire

HUITIÈME PARTIE

DISCIPLINE UNIVERSITAIRE

53. PRINCIPES DISCIPLINAIRES

La vie universitaire JUA repose sur :

- le respect ;
- l'intégrité ;
- l'éthique ;
- la responsabilité ;
- la tolérance ;
- la non-violence ;
- l'excellence ;
- la protection des biens ;
- la solidarité ;
- le respect des communautés partenaires.

54. FAUTES DISCIPLINAIRES

Constituent notamment des fautes :

- la fraude académique ;
- le plagiat ;
- la falsification de documents ;
- la corruption ;
- les violences ;
- le harcèlement ;
- la destruction des biens ;

- l'absentéisme abusif ;
- toute atteinte grave à l'intégrité académique ;
- tout comportement portant atteinte au fonctionnement ou à la réputation de l'Université.

55. SANCTIONS

Selon la gravité des faits, les sanctions peuvent comprendre :

- avertissement ;
- blâme ;
- exclusion d'une activité ou d'une évaluation ;
- suspension ;
- exclusion temporaire ;
- exclusion définitive.

Toute sanction grave est prononcée selon les procédures internes applicables et dans le respect des droits de l'étudiant.

NEUVIÈME PARTIE

DISPOSITIONS FINALES

56. RÉVISION DES PROGRAMMES

Les programmes peuvent évoluer en fonction :

- des exigences réglementaires ;
- des évolutions scientifiques et technologiques ;
- des besoins des territoires ;
- des évolutions des métiers ;
- des enjeux climatiques et environnementaux ;
- des partenariats académiques ;
- des orientations stratégiques de JUA.

Toute modification substantielle est soumise aux procédures institutionnelles appropriées.

57. AUTORITÉS COMPÉTENTES

La mise en œuvre du présent règlement relève des autorités académiques et administratives compétentes de l'Université JUA, conformément à leurs attributions.

La Direction Générale assure notamment le pilotage institutionnel de la Chaire de Certification.

Le Conseil Scientifique et Stratégique International apporte son appui scientifique, stratégique et prospectif à la dynamique de certification et au développement du modèle universitaire.

58. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent **Règlement Intérieur et Programme Détaillé de Licence** entre en vigueur après son adoption par les autorités compétentes de l'Université JUA.

Il s'applique à tous les étudiants inscrits dans les programmes de Licence de l'Université.

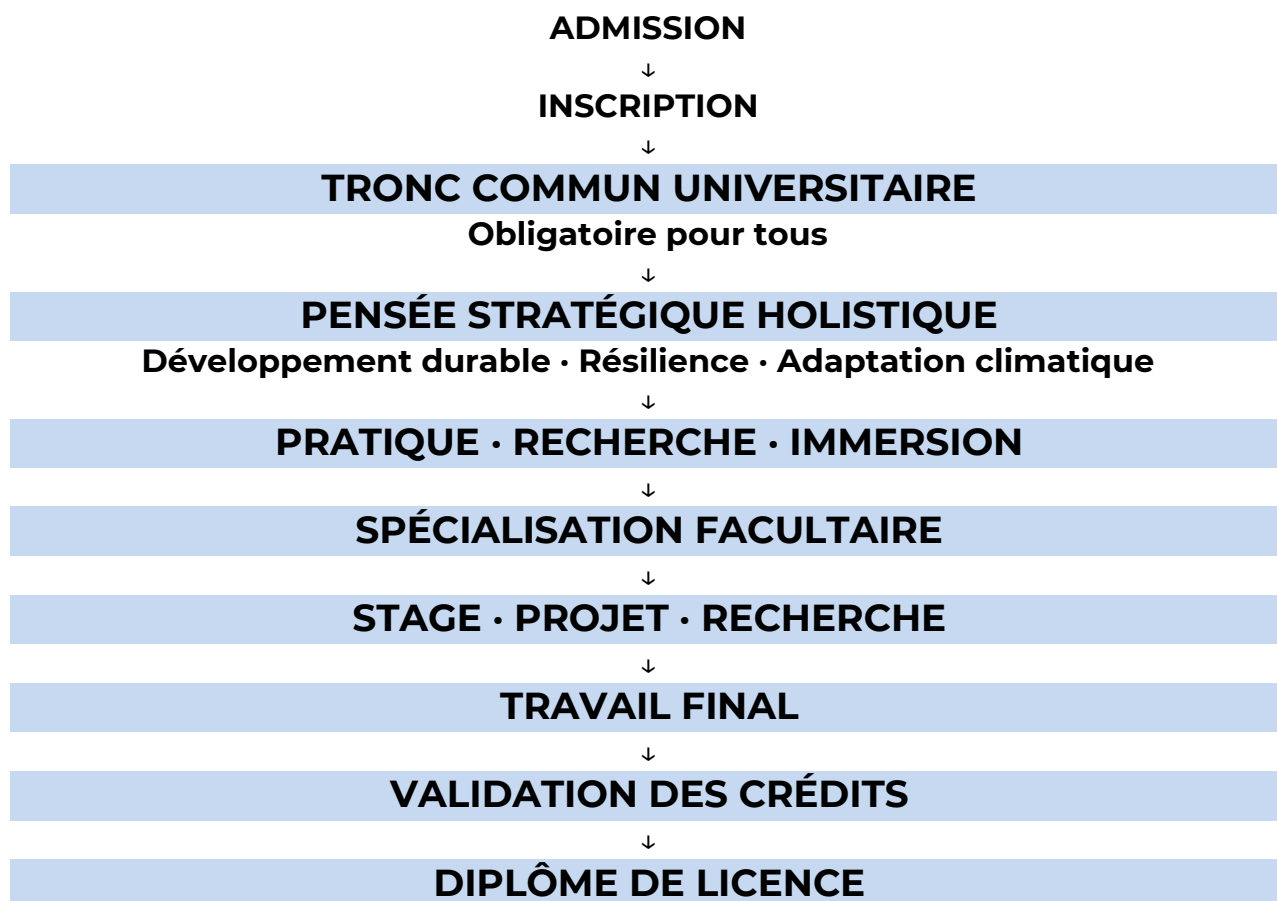
59. ABROGATION

Le présent document abroge toute disposition antérieure qui lui serait contraire.

ANNEXE I

LE PARCOURS TYPE DE L'ÉTUDIANT JUA

Le parcours universitaire peut être résumé ainsi :



ANNEXE II

L'ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE DE LA CERTIFICATION

DIRECTION GÉNÉRALE

Pilotage institutionnel



CHAIRE DE CERTIFICATION JUA

Coordination et suivi du parcours de certification



CONSEIL SCIENTIFIQUE ET STRATÉGIQUE INTERNATIONAL — CSSI

Appui scientifique · stratégique · prospectif · international



TRONC COMMUN UNIVERSITAIRE

Cœur pédagogique de la pensée holistique



HUIT FACULTÉS

Spécialisation scientifique et professionnelle



TERRITOIRES · COMMUNAUTÉS · LABORATOIRES VIVANTS

Expérimentation et production de solutions

ANNEXE III

LES QUATRE DIMENSIONS ET LA VISION DU MONDE

Le développement holistique JUA repose sur l'interaction de quatre dimensions :

SOCIALE



ÉCONOMIQUE



ÉCOLOGIQUE



CULTURELLE ET VISION DU MONDE



Aucune de ces dimensions ne doit être considérée isolément.

L'approche JUA cherche à comprendre leurs interactions afin de favoriser des stratégies de développement adaptées aux réalités humaines, culturelles, économiques et écologiques des territoires.

ANNEXE IV

ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT JUA

En s'inscrivant à l'Université JUA, l'étudiant reconnaît avoir pris connaissance du présent Règlement Intérieur et Programme Détaillé de Licence.

Il s'engage à :

- respecter les règles académiques ;
- respecter les enseignants, le personnel et les autres étudiants ;
- travailler avec intégrité ;
- éviter toute forme de fraude et de plagiat ;
- participer activement aux enseignements ;
- respecter les communautés lors des immersions ;
- protéger les biens de l'Université et de ses partenaires ;
- contribuer à un environnement universitaire respectueux ;
- rechercher l'excellence ;
- développer sa capacité à travailler avec d'autres disciplines ;
- mettre progressivement ses connaissances au service de solutions concrètes.

Il comprend que son parcours à JUA ne consiste pas uniquement à obtenir un diplôme.

Il s'agit également de développer une manière de **penser, comprendre, coopérer et agir**, afin de contribuer de manière responsable à la transformation de son territoire.



FORMULE INSTITUTIONNELLE

UNIVERSITÉ JUA

Scientia · Conscientia · Mutatio

La science pour comprendre.
La conscience pour orienter.
L'action pour transformer.

Fait à Kinshasa, République Démocratique du Congo

Pour l'Université JUA

Le Recteur

Professeur Sylvain SHOMBA KINYAMBA

Le Fondateur

Luc LUTALA KYAD'I

